

Pour vos connaissements, manifestes, antétes de lettres, enveloppes etc etc
Rapports de sociétés, revues journalières
ADRESSEZ-VOUS A
L'IMPRIMERIE DU NEPTUNE
Célérité, bon marché, travaux soignés.
Spécialité impression en couleurs
Téléphone 307.64

NEPTUNE

Pour vos connaissements, manifestes, antétes de lettres, enveloppes etc etc
Rapports de sociétés, revues journalières
ADRESSEZ-VOUS A
L'IMPRIMERIE DU NEPTUNE
Célérité, bon marché, travaux soignés.
Spécialité impression en couleurs
Téléphone 307.64

Rempart des Tailleurs de Pierre, 28, Anvers

Boite postale 64

Adresse télégraphique

AGAMERICAN ANVERS

ABONNEMENTS : Un an Fr. 120.— Six mois Fr. 65.— Trois mois Fr. 35.—

Pour l'étranger le port en sus.

Administrateur-Directeur L. VANDERSLYEN

50 CENTIMES

Fait le public au bureau du journal.

Les annonces pour la province sont exclusivement reçues par Agence ROSSEL, 122, rue Royale, Bruxelles

Compte chèques postaux N° 88030 Sole Representatives in the United Kingdom: Dorland Advertising Ltd, 14, Regent street, LONDON SW 1. Compte chèques postaux N° 88030

14 PAGES

LA POLITIQUE ECONOMIQUE DES ETATS-UNIS

Faut-il espérer une modification à la politique opportuniste actuelle ?

La publication du dernier message de M. Coolidge, président des Etats-Unis d'Amérique, au Congrès américain, message dont le texte est maintenant connu entièrement, a produit une assez vive impression dans les divers milieux où l'on gardait l'espoir d'un revirement dans la politique d'isolement économique que l'Amérique pratique depuis la guerre. Les déclarations de M. Coolidge sont d'autant plus importantes qu'elles viennent après la conférence pour l'abolition des restrictions à l'importation et à l'exportation et après la récente controverse douanière franco-américaine, qui a été suivie avec infiniment d'attention par les milieux économiques des divers pays européens, en raison de la question de principe d'interchange de produits qu'elle posait.

Il ne peut guère se faire d'illusion au sujet du remaniement de la politique économique actuelle des Etats-Unis. Le message de M. Coolidge enlève à ceux qui en berçaient encore les derniers espoirs. Est-ce à dire qu'il faut renoncer complètement à l'idée de voir un jour ouvrir cette formidable muraille de Chine douanière dont nos amis américains ont voulu s'en tourer pour maîtriser leur prospérité factice à l'abri et la consolider fortement? Non pas car, il est indéniable que, suivant l'évolution même de l'économie cette transformation vers une liberté plus grande des échanges s'opérera tôt ou tard.

Mais rien ne fait encore prévoir si nous approchons de ce stade de transformation. Sans doute, la politique douanière actuelle est-elle déjà l'objet de vives critiques de la part des fermiers, qui demandent une réduction des tarifs douaniers et ferroviaires afin de leur permettre de faire transporter leurs produits à meilleur compte.

Mais il n'est guère tenu compte encore de leurs doléances. M. Coolidge, dans son message, souligne, en effet, la nécessité pour les Etats-Unis de ne pas modifier la politique actuelle de l'économie fermée, toute réduction appliquée dans les tarifs des produits manufacturés n'améliorerait pas, mais ruinerait le marché d'importation qui est mieux servi par le maintien de l'actuel pouvoir d'achat élevé de la population.

L'agriculture se berçait cependant de l'espoir que le gouvernement modifierait sa politique qu'elle considère comme exclusivement favorable à l'industrie dont les produits sont protégés par de hauts tarifs. Elle espérait qu'il adopterait une politique plus libérale lui permettant d'acheter à plus bas prix les marchandises industrielles et d'exporter davantage ses produits dans les pays étrangers, qui pourraient, ainsi qu'il est logique, augmenter leurs achats grâce à leurs propres ventes aux Etats-Unis.

Mais le président Coolidge est partisan du maintien actuel des hauts prix et des hauts salaires et il est même opposé, résolument à tout financement des entreprises agricoles pour qu'elles soient mises dans l'impossibilité d'augmenter le rendement agricole déjà en excédent. Il ne partage pas non plus le désir des agriculteurs de voir fixer les prix de la production agricole parée que, non sans raison, l'intervention étatique est malaisée et qu'il est inadmissible que toute la nation paie les individus pour produire une récolte dont ni les producteurs ni les autres n'ont besoin.

Cette politique est extrêmement curieuse, car d'un côté le gouvernement américain refuse à l'agriculture un secours qu'il accorde cependant à l'industrie, puisqu'elle est soustraite par des droits très élevés et peut ainsi, privée de la concurrence étrangère, maintenir ses prix et réclamer du consommateur indigène un dime pour assurer son propre maintien. La situation faite ainsi aux fermiers n'est pas sans être inquiétante. L'agriculture américaine a besoin d'exporter et de vendre ses produits à un prix rémunérateur sous peine de faillite. Comme il y a surproduction d'un côté et qu'elle ne veut se résoudre à restreindre sa production, elle doit, coûte à coût, exporter et cela à un prix élevé, pour maintenir le « standard of living » de la population agricole.

Elle s'y emploie, d'autant plus que la reprise des relations commerciales suivies avec la Russie et l'exportation de blé russe en Europe à un prix bien moins élevé que le blé américain aggraverait encore la situation difficile qui lui est faite en ce moment par la « crise dépressive » des débouchés possibles.

C'est une des raisons pour lesquelles on doit attendre, ainsi que nous l'avons dit au début, un revirement prochain de la politique économique des Etats-Unis, car les fermiers constituent, ainsi qu'on le sait, une masse d'électeurs imposante avec laquelle il y a lieu de compter.

Il est intéressant de souligner aussi le côté curieux de cette politique basée sur le maintien des hauts prix des marchandises et des hauts salaires, laquelle se fait donc à rebours de la politique que la plupart des pays européens ont adoptée et qui est aussi la « conséquence » de la même logique économique, c'est-à-dire la réduction des prix des produits.

Il est indéniable que nous avons tout le plus grand intérêt à voir réduire ceux-ci pour augmenter la circulation, car plus les produits

... sont meilleur marché, plus ils sont accessibles à un plus grand nombre de consommateurs, dont on augmente ainsi le bien-être.

On pourrait donc affirmer que la prospérité de la population aux Etats-Unis est factice puisqu'elle repose indiscutablement sur des mesures artificielles de valorisation secondées fort heureusement par des grandes facilités de crédit accordées par les banques.

Mais sera-t-il possible de maintenir cette prospérité? Il serait difficile d'y répondre. Sans doute, le plus grand optimisme règne dans les milieux économiques américains.

Au banquet offert tout récemment à New-York en l'honneur de l'économiste Seligman, M. John J. Baskab, président de la General Motors Corporation, a déclaré que selon toutes indications l'année 1928 verra la plus grande prospérité économique que les Etats-Unis aient eue connue.

En, en effet, une reprise se manifeste dans l'industrie automobile, ainsi que dans l'industrie textile qui vient de sortir d'une crise assez aiguë. Toutefois, il devient de plus en plus évident que l'industrie américaine va devoir chercher des débouchés nouveaux pour sa production fort importante, et le marché indigène, ainsi que le prouvent d'assez statistiques, approchant de son point de saturation.

Elle aura alors à faire face à la concurrence européenne, qui s'outille sur la lutte, rationalise ses méthodes de production, perfectionne sa main-d'œuvre et mécanise davantage ses moyens de fabrication pour diminuer ses prix de revient.

Il se pourrait alors, le temps n'est peut-être pas trop éloigné que l'industrie américaine souffrira à son tour de surproduction, tout comme son agriculture et que son « standard of living » en sera affecté. A moins que les banques, par une sage politique monétaire, restreignent fermement les crédits mis à la disposition des industriels pour faire face à une crise éventuelle.

De toute façon, le mécontentement grandissant des fermiers constitue une menace pour la politique de l'économie fermée pratiquée jusqu'à présent et permet d'espérer un changement qui bonifiera certes dangereusement l'économie générale des Etats-Unis par trop abritée.

J. DE KRUSTER.

Plume au vent...

CUITOLOGIE

M. Vanderveide — puisqu'il faut l'appeler par son nom — n'a pas voulu rayer d'un trait de plume l'alcool de la carte de l'Europe. Il a tout simplement eu l'intention de diminuer le nombre des pochards, et il a, réussi ce point qu'après-demain, Jour de l'An, les réverbères qui accrochent les « catteul » ne sauront plus ou donner de leur bec de gaz. Au fait, il fallait secourir les efforts méritoirement inutiles des sociétés de tempérance, car rien de plus triste qu'un ivrogne, et quand un ivrogne rit dans son ivrognerie, c'est plus terrible que le gendarme que vous savez.

Mais il est des pays où charva a le droit de se cultiver, à condition de ne pas faire de bêtises dans cet état d'âme au vague. En Angleterre, entre autres, un entrepreneur en bâtiments avait été arrêté sous l'accusation d'avoir conduit une auto étant ivre. Il protesta de son innocence, et, pour en avoir le cœur net, le commissaire lui dit :

— Ah, vous êtes entrepreneur? Et vous prétendez ne pas être plein? Faites le plan de la route de Staines, au départ de Houslow jusqu'à son intersection avec la grande route de l'Ouest. Après quoi, puisque vous dites avoir vendu une maison aujourd'hui, dessinez-moi : plan exact, ainsi qu'une coupe de la toiture, faites également, à l'échelle, le plan d'un lot de terrain à bâtir avec 25 pieds de façade et quatre chaînes en profondeur.

L'entrepreneur est sorti vainqueur de cette entrevue. C'est donc la constatation par compétence professionnelle. Seulement, si l'on applique ce système chez nous, vous allez voir que tous les pochards, arguant de leur métier pour la quille, un bombardier assurera que faire la bombe, c'est un peu son métier; un poète prendra une belle « stamotte » pour le vers; un chanteur peut bien être devant un zinc et dans les bras de zinc, un fruitier le droit d'avoir sa prune, un nomadier doit être nommé; un ébéniste se doit d'avoir la bouche en pain; un allumeur de réverbère ne se contentait que d'être allumé; un lampiste doit avoir une solide lampe; une danseuse peut avoir une « pointe » et un marchand de pommes de terre être dans les patates.

Mais, si l'ébéniste n'est en l'état de solliciter et que le commissaire s'interroge l'air d'un homme illettré, une « plume au vent » pour lui se fera sans peine capable, le répondrait avec le même ill...

— Non, Aboulez alors le cognac.

— Mais, oui! Pour écrire une « plume », il me faut avoir mon « plumet ».

SCANARELLE.

Les fouilles de Glozel

Le rapport de notre envoyé spécial et sa critique de l'exposé de la commission d'enquête

Voici pour le lecteur non prévenu un bref exposé de la controverse glozélienne dont le monde entier s'occupe et que Salomon Reinach a spirituellement intitulée de *bello glozelico*.

Le Glozel? un hameau de Ferrières-sur-Sichon, à quatre kilomètres du cœur de la commune et à 20 kilomètres de Vichy. Il y a à 29 habitants répartis en 4 ménages et autant de demeures; celle de Fradin est la plus importante et se distingue facilement des autres par l'écartement qui surmonte la petite porte qui donne accès à l'ancien salon de la ferme et où on lit « Musée de Glozel »; si vous franchissez l'huis vous voici dans une pièce longue et étroite qui mesure six mètres sur deux. Tout le long des murailles règne des rayons de bibliothèque protégés par des vitres à glissière. Derrière la vitre une invraisemblable collection d'objets préhistoriques d'une nature telle qu'ils n'ont pas prises tout ce qui dans le monde, à l'heure actuelle, se pique de préhistoire. En effet, il y a là des galets de schiste portant admirablement gravés par des artistes d'il y a plusieurs millénaires un renne marchant, une scène exquise d'un cervidé alliant son faon; il y a les idoles bisexuées, à masque sans bouche, symbolisant la mort sur une face et la vie sur l'autre; il y a enfin les

multiples tablettes de terre durcie ou cuite, portant l'alphabet glozélien. Une écriture de tant de l'âge du renne, de quoi faire bondir tous les spécialistes en la matière. Camille Jullian crut et voit des textes gallo-romains et René Dussaud, en séance secrète à l'Académie des Inscriptions, puis en une brochure datée du 16 octobre, proclama toute la collection l'œuvre d'un faussaire en union en cela avec un autre confrère qui qualifia l'ingénu mystificateur d'un terme qui fit fortune : « L'Esprit de Glozel ».

Cependant le professeur Mayet, de Lyon; le professeur Mendès Correa, de Porto; le professeur Audoulet de Clermont-Ferrand pratiquaient eux-mêmes des fouilles et constatèrent de visu et manu la vérité du gisement. Le congrès d'Amsterdam décida, au nom de l'Institut international d'anthropologie, de faire la lumière entière sur ce curieux problème et nomma une commission d'experts à cet effet. Le gouvernement français émit de tout le bruit fait dans le monde autour de l'énigmatique lopin de terre perdu sur un versant escarpé de la Limagne, classa provisoirement le gisement, et pria M. Peyrony, conservateur du Musée des Eyzies-de-Tayac de le représenter aux travaux des fouilles.

MON RAPPORT PERSONNEL

Je classe les objets de la « Glozel » par la Commission d'enquête en cinq catégories.

CATEGORIE I

Les objets que j'ai vus in situ dans le gisement au moment de leur découverte

Le dimanche 6 novembre, à 10 h. 50, dans la tranchée ouest, le Dr Forrer heurte de sa spatule le galet de schiste porteur d'un avant-train de cervidé (un Renne?) et de sept signes d'écriture placés en une double rangée devant le nœud de l'animal.

On peut à peu près les décrire comme ceci : tre ligne, le long du bord du galet X V T (renversé), X, deuxième ligne L (renversé), puis une espèce de bécarre, puis un V.

Le galet était posé dans le sens vertical, un peu incliné de haut en bas et d'arrière en avant, il se trouvait à cinquante-cinq centimètres de la surface, dans un terrain déclaré non remanié et tout contre la couche dure inférieure (couche que la commission d'enquête appelle la couche 1).

M. Forrer dit en considérant l'objet que nous venons de dépeindre de sa couche de terre au courant du Varelle : « Je suis bien étonné d'avoir trouvé ça là ! » Et Morlet de répondre : « A la bonne heure, vous ne niez pas l'évidence. » J'ai appris plus tard que le conservateur du musée préhistorique de Strasbourg a résumé sa pensée en ces trois mots : « Saulus fit Paulus », sur quoi Mme Morlet lui a répondu : « Vous voulez dire que vous avez trouvé votre chemin de Damas. » Et le docteur acquiesça aimablement.

Le galet laissait après lui un négatif net qui lui servait d'écrin.

Cet objet est inventorié par la commission sous le n° 7.

2°

Vingt minutes après, à 11 h. 10, M. Peyrony, à côté de qui se me trouve assis, voit basculer dans sa paume, à une profondeur de cinquante centimètres, un objet en argile mou, semblable comme silhouette aux symboles phalliques conservés dans le Musée Fradin.

Une grosse racine le traverse en le déformant un peu, et c'est dans un état piteux qu'on dépose l'objet sur un chiffon de journal. Il se trouvait comme enkysté dans une niche ovoïde régulière avec un prolongement d'un côté de la forme et de longueur du pouce.

L'abbé Favret énucléa ensuite avec la plus grande dextérité un gros bloc de terre hémisphérique qui encadrait ce négatif. Le tout lui tomba dans la main lorsque fut coupée la racine qui tenait le bloc suspendu à la voûte des couches supérieures. Et pendant le restant du jour, on pourra contempler cette motte de terre qui faisait penser à un gros nid d'oiseau. Il est regrettable qu'on ne l'ait pas immédiatement fixée dans du plâtre gâché, comme je me suis permis de le suggérer. Le document valait d'être conservé. Hélas, le lendemain, nous l'avons trouvé en poudre, près du fil de fer barbelé, à l'ouest du champ.

Cette idole est inventoriée sous le n° 8.

3°

Le lundi 7 novembre, à 11 h 1/4 h., la palette de l'abbé Favret met à nu la brique d'argile à signes d'écriture. Elle se trouve à plat, à cinquante centimètres de profondeur. Elle a l'air d'une grosse tranche de pain d'épices mouillé entre deux couches de terre jaune. Après un travail long et minutieux, l'objet est entièrement dégagé par le haut, les côtés, en avant et en arrière. Un coup de bêche adroit, appliqué

multiples tablettes de terre durcie ou cuite, portant l'alphabet glozélien. Une écriture de tant de l'âge du renne, de quoi faire bondir tous les spécialistes en la matière. Camille Jullian crut et voit des textes gallo-romains et René Dussaud, en séance secrète à l'Académie des Inscriptions, puis en une brochure datée du 16 octobre, proclama toute la collection l'œuvre d'un faussaire en union en cela avec un autre confrère qui qualifia l'ingénu mystificateur d'un terme qui fit fortune : « L'Esprit de Glozel ».

Cependant le professeur Mayet, de Lyon; le professeur Mendès Correa, de Porto; le professeur Audoulet de Clermont-Ferrand pratiquaient eux-mêmes des fouilles et constatèrent de visu et manu la vérité du gisement. Le congrès d'Amsterdam décida, au nom de l'Institut international d'anthropologie, de faire la lumière entière sur ce curieux problème et nomma une commission d'experts à cet effet. Le gouvernement français émit de tout le bruit fait dans le monde autour de l'énigmatique lopin de terre perdu sur un versant escarpé de la Limagne, classa provisoirement le gisement, et pria M. Peyrony, conservateur du Musée des Eyzies-de-Tayac de le représenter aux travaux des fouilles.

L'objet a 5 cm. de diamètre. Au côté, que je qualifierai de face, il porte une tête de bovidé (?) qui se prolonge du côté pile, et une tête de capridé (?), un V sépare les deux têtes d'animaux, puis nous lisons sept signes alphabétiques, un M à sept branches, deux barres parallèles, deux barres isolées se suivant bout à bout, un petit o bien dessiné, un delta et un X.

Du côté pile, une tête de cervidé (?), un trait droit suivi d'un autre, un X, deux traits parallèles très rapprochés, deux V placés presque perpendiculairement l'un sur l'autre, puis encore un trait droit.

Forrer murmure : « Ça c'est vieux, il n'y a pas de doute. » L'abbé Favret ajoute : « Maintenant on peut combatter! » Quelques secondes après, en conclusion d'un conciliabule, tenu à l'angle sud-est du gisement, Peyrony déclara : « Pour la commission d'enquête, les fouilles sont terminées. »

Cet anneau porte le n° 13 dans l'inventaire.

CATEGORIE II

Objets retirés du gisement et qui n'ont pas été vus in situ

Un poinçon ou pointe en os dont patine et fossilisation furent immédiatement remarquées. L'objet mesure environ 32 millimètres. L'os de ses pointes fut cassée peut-être par des manœuvres de fouilles, car la cassure est récente. Il fut trouvé dans la terre de plus en plus au premier jour des fouilles. Personne ne l'a vu en place. (Inventorié n° 5.)

2°

Le lundi, 3me jour des fouilles, à 10 h. 30, Miss Garrod vient de découvrir un objet dans la tranchée Ouest, à l'angle inférieur de la tranchée, à gauche du travailleur. M. Peyrony tient l'objet dans la paume de la main, lorsque, cérémonieusement chez ces enquêteurs généralement moins prolixes, le conservateur du Musée des Eyzies prend la parole : « Messieurs, hier, à la tombée de la nuit, j'ai senti la pointe de mon grattoir se heurter à un objet dur. Je me sentais dans une partie de terrain plus meuble. Comme il faisait trop obscur pour mener à bonne fin mon investigation, j'ai scellé l'endroit, et ce matin nous avons trouvé le sceau intact. Miss Garrod vient de fouiller cette poche, et elle a mis à nu cet objet. » Dans la main de Peyrony, je vois briller un objet bien propre, qui, de la place où je me trouve, me paraît un beau noyau de prune fraîchement déposé. L'objet passe aux mains du docteur Morlet qui déclare : « C'est une pendeloque. » Et en effet, nous nous trouvons en présence d'un bout d'os en forme d'amande, fossilisé et portant un signe comparable à un 1.

Pendant que nous restons assemblés autour de la tranchée, Miss Garrod remet la pointe de son stylet dans la poche de terre et dit : « Je sens un nouvel objet. » Et elle amène au jour un objet plat à silhouette de haricot, percé de deux trous. Il est, celui-ci, bien garni de terre. C'est un bouton en os fossilisé dont la découverte paraît ravir le Dr Morlet.

Ces deux derniers objets inventoriés sous les n. 9 et 10.

IIIe CATEGORIE

Les objets que je n'ai pu voir que quelque temps après leur résurrection à la lumière

1°

Le dimanche 6, vers 11 1/2 h., tandis que dans la tranchée Est travaillaient MM. Pittard et Favret, M. Bosch-Gimpera, en dégagant à la pelle la terre tombée en vit jaillir une gracieuse pendeloque en os fossilisé. (Je rapporte ici le récit que m'ont fait MM. Labadie et Morlet.) Cette pendeloque a la forme d'une amande allongée. Elle est échançurée à l'une de ses extrémités.

2°

Le lundi 7, vers 14 1/2 h., l'on trouve une baguette plate en os fossilisé, munie de trois



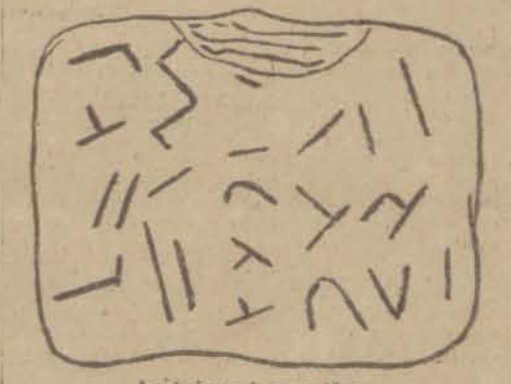
Emile Fradin emportant la brique à caractères. (Vu par Jean Launois.)

portun de noter en ce moment que quelque temps auparavant, l'abbé Favret eut décéléer un objet d'importance placé transversalement à 3 centimètres de la couche végétale, en tenant compte que du côté ouest cet objet était recouvert de cette couche végétale qui à cet endroit descendait à cinq centimètres plus bas que sa ligne ordinaire.

L'objet en question n'était qu'un grain informé provenu d'Abouïs, entraîné par les eaux de ruissellement (opinion de M. Vergnette). Mais c'est au-dessous de cette pierre que fut trouvée la brique à signes alphabétiques, hasard sur lequel la commission ergotera.

L'objet était placé un peu plus au sud, donc un peu plus éloigné du fouilleur. Les photographies de l'« Illustration » (n° du 19 novembre 1927, p. 552) donnent une bonne idée de ces emplacements pour quiconque a assisté aux fouilles. La brique est inventoriée sous le n° 11.

Le même jour, à 15 h. 45, M. Bosch-Gimpera pousse l'exclamation rituelle qui annonce une découverte. Sur le sol dur, dans la tranchée Est, le professeur espagnol montre, placé à plat, un peu de travers, un anneau encastré qui fait penser à l'entrée camuse du goulot d'un gros flacon.



La brique à caractères.

encoches qui lui donnent la forme d'une gousse contenant quatre haricots sans relief.

VI^{me} CATEGORIE

Objet trouvé à fleur de terre

Je fais une catégorie spéciale pour un caillou marqué d'un delta et d'un o très grossièrement tracés et qui fut trouvé sur le berge de la tranchée Ouest, foulé au pied dans l'éboulis de terre jaune provenant du négatif de l'Idole décrite au 2^e de la catégorie I. Cet objet fut ramassé par un spectateur, à 0.80 m à l'ouest de l'endroit où le nid de terre avait été déposé.

VII^{me} CATEGORIE

Objets recueillis et relégués comme ne présentant aucun intérêt

Ce sont les quatre cailloux exhumés le premier jour et inventoriés sous les n. 1, 2, 3 et 4.

Mes conclusions

Je suis allé à Glazol en auto-glozélien convaincu. J'ai cessé de l'être le dimanche 6 novembre, à 11 h 10. Les objets de la première catégorie, en effet, m'ont paru clamer à l'évidence, la sincérité du

L'examen du rapport des enquêteurs officiels

J'ai lu ce rapport avec la plus grande attention. Je suis obligé de reconnaître qu'il contient un certain nombre d'erreurs, d'omissions et de fautes de raisonnement qui font penser à un phénomène d'hallucination collective. Je signalerai au fur et à mesure de la lecture les erreurs que j'ai remarquées. Me rappelant l'aventure du sandalier d'Apollon, je ne me risquerais pas sur le terrain des géologues, paléologues, archéologues et préhistoriens. En effet, je ne suis pas en possession des diplômes qu'on requiert de celui qui émet une opinion sur les sciences dont ces savants sont les représentants. Je me bornerai aux réflexions et observations qu'aurait pu faire n'importe quel homme de bon sens et de bon goût présent aux fouilles qui se sont pratiquées à Glazol, du 5 au 7 novembre 1927.

Je sais que mes critiques vont atteindre des Titans de la Préhistoire dont la plupart ont derrière eux un passé scientifique qui force l'admiration. Mais quand le soleil me crée les yeux, si ces Titans me disent « C'est la lune », je ne demande la permission à personne pour penser que les Titans se trompent. Pour la commodité du lecteur nous mettrons en caractères italiques les extraits du rapport officiel de la commission d'enquête.

L'incident N...

Voici un échantillon de ces bons rapports. Par souci de courtoisie je désignerai par la lettre N le membre de la commission qui est en cause.

Tai écrit ce procès-verbal immédiatement après l'incident, à la demande du Dr Morlet qui exigeait mon témoignage. « Glazol, le 7 novembre 1927. Il est dix heures. Nous venons de pénétrer dans le champ de fouilles. Nous sommes très peu nombreux, une dizaine en tout. A l'ouest trois enquêteurs: A l'Est un quatrième et M. Morlet.

Me dirigeant vers ces deux derniers je vole tout à coup N bondir de la tranchée en criant: « La commission! La commission! » Croyant à une trahison le vais à sa rencontre. N continue, très excité: « M. Morlet veut m'empêcher de faire ce que je veux! — Pardon répond Morlet, vous venez de creuser un trou dans la tranchée blanche, et je ne veux pas que vous touchiez rien. » N a alors été avoir creusé ce trou mais avoir voulu vérifier l'intégrité des sceaux placés la veille sur le plateau protecteur. Pardon reprend Morlet, je vous ai vu creuser ce trou là. Et du bout de son long couteau à amputation, Morlet désigne dans le bas de la tranchée blanche une tache noire et ronde. N a alors voulu avoir pratiqué cette ouverture. Le docteur exaspéré se calme peu à peu, mais lorsqu'il apprend que M. Pittard est parti pour Genève, il s'irrite à nouveau et s'oppose à la continuation des fouilles. Déjà l'abbé Favret se dispose à intervenir combinant son intervention avec celle de M. Morlet, mais il est interrompu par M. Morlet, toujours très excité, reprend son récit et ne cache pas la défiance qu'il éprouve vis-à-vis de l'éleve de Breuil et de Bérouen stériles employés par le Dr Morlet.

N demande alors qu'on le laisse parler sans l'interrompre, et il fait alors un récit fidèle de la scène qui s'est déroulée devant ce nouveau venu, Morlet se calme définitivement. Je prends par le bras et le conduis loin du groupe des enquêteurs, le prie de ne plus revenir sur l'incident et de laisser la commission parler dans le calme son triomphe, j'allais dire sa réhabilitation. En route il me dit encore: « Je crois avoir en tort de laisser continuer les fouilles. » M. Labadie que nous venons de mettre au courant est du même avis.

En ce moment, il est 10 h 20, apparaissent descendant la colline MM. Peyrony et Forrer, ce dernier nouveau président de la commission. Mis au courant, ces messieurs se montrent très conciliants et font ce qu'ils peuvent pour apaiser le différend. Ils s'insultent les journalistes de rester muets sur ces faits.

En un mot, N seul, enfoui dans la tranchée, creusait un trou dans le bas de la tranchée blanche, fait qu'il n'a d'abord, mais dont il convient ensuite. Pendant le plus grand partie de cette scène, M. Favret, Mallat, de Vichy se trouvait à mes côtés. Comme j'avais promis le silence sur ces faits j'étais bien résolu à ne pas leur donner de publicité, mais Le Dépeche de Vichy ayant relaté l'incident dans son dernier numéro, je ne suis plus tenu à cette réserve. J'apprends, d'ailleurs, à la dernière minute, que Le Matin de Paris du 27 novembre raconte à son tour l'incident.

Autre exemple. Le premier jour des fouilles, un des membres enquêteurs recut de telle façon un journaliste de son pays, qu'il crut de voir lui faire des excuses le lendemain, etc. D'ailleurs si la majorité des membres enquêteurs a fait preuve de courtoisie et d'objectivité parfaites, il en est d'autres qui se sont attachés au gisement de Glazol avec une hostilité acérée qui n'échappa à personne et dont la presse même a fait mention.

Le caractère épineux de Morlet

On a beaucoup reproché à Morlet son caractère épineux. Or le mercredi 9 novembre à 9 h six membres de la commission se rendirent à

gissement. Ils ont été trouvés dans une terre qui m'a paru non remaniée depuis un nombre considérable d'années, et en tout cas supérieur à l'existence des sciences historiques. Or, ces objets se trouvent être précisément ceux qui font l'objet des plus vives controverses: Les objets en argile décorés; Les symboles lithyphaliques; Le masque muet; Les caractères glozéliens; L'existence du Renne (?).

Je conclus, en saine logique, que si ces objets gisent là depuis une date antérieure aux sciences préhistoriques, ils sont mésolithiques et d'origine parallèle à celle du Mas d'Azil. Quant aux autres objets que je n'ai pas vus en place et qui sont d'ailleurs d'importance secondaire pour la question qui nous occupe, je les abandonne sans regret, pour ne pas dire davantage.

Ici s'arrête mon rapport. Je tiens à ajouter que l'en a donné connaissance au président de la Commission d'enquête, le samedi 12 décembre, à 14 h 30. Et que celui-ci m'a demandé de me tenir à la disposition de la commission. Le lendemain, je trouvais un mot me dispensant de cette corvée.

Le champ des fouilles

Le rapport continue: Le 5 novembre, à midi, la commission se rendit à Glazol pour commencer les fouilles. En arrivant, elle eut une impression défavorable en constatant le manque de méthode et de suite dans les travaux. On ne voit à Glazol qu'un terrain bouleversé au hasard, comme s'il avait été criblé de trous d'obus. Les membres de la commission auraient-ils été sentis à ne pas le savoir? Mais l'article de Jean Labadie, paru dans l'Illustration du 3 septembre est accompagné de photographies parfaites du gisement. Voir celles des pages 212 et 213. La commission n'en aurait-elle pas eu connaissance? C'est pourtant cet article qui déclencha tout le mouvement fait autour de Glazol depuis quatre mois. D'ailleurs la commission avait parfaitement connaissance puisque au Chapitre des Objets en pierre elle renvoie le lecteur à la page 212 de ce même numéro. Pour quel le gisement est-il ainsi maltraité? Mais tout simplement parce que Morlet, dans sa loyauté excessive, a permis à tous les savants spécialistes qui se sont présentés à Glazol, de choisir eux-mêmes l'endroit à fouiller.

La pendeloque

Cette seconde équipe découvrit un « petit objet en bronze » inventorié n° 6. Cet objet se trouvait à la partie supérieure de la couche 2.

L'anneau de schiste

La couche 2 de la tranchée est devenue de plus en plus intéressante. Elle est devenue de plus en plus intéressante. Elle est devenue de plus en plus intéressante.

Une exérisère

La commission a exploré dans ces trois jours de fouilles extrêmement minutieuse une surface d'environ dix mètres carrés, en dehors des sondages faits à l'extérieur de l'enceinte.

A fleur de terre

Au cours des travaux de la matinée, on avait retrouvé à la surface du sol un caillou gravé. Il y a lieu de croire qu'il provenait du bloc de terre où visait l'Idole n° 8 découverte la veille.

Les molières

On ne voit pas pourquoi dans des sépultures mégalithiques comme nos molières DEUX (1014) DES seulement ont été explorés partiellement.

auquel voulaient se livrer les savants venus à Glazol, il leur permettait, et même les priait, de choisir librement leur champ d'expérience. Il ne faut tout de même pas reprocher à quel qu'un son désintéressement absolu; c'est une qualité rare et précieuse qui mérite mieux, sur tout si l'on songe que parmi les bénéficiaires de cette latitude nous comptons deux maîtres de la géométrie et même UN MEMBRE DE LA COMMISSION DES ENQUÊTES.

Les nids

Puis, M. le docteur Morlet répéta aux membres de la commission qu'ils étaient entièrement libres sur le terrain des fouilles et donna quelques explications nécessaires au sujet des recherches faites antérieurement. Il dit notamment, que l'on rencontrait parfois dans le gisement des parties stériles, et parfois, au contraire, de véritables « nids ». Il indiqua qu'un de ces « nids », particulièrement riche avait été partiellement fouillé par lui-même, dans ce qu'il appelait la tranchée ouest.

« Nous appelons cela des nids », avait dit Morlet. Parfaitement, a répondu M. Pittard, dans toutes les fouilles il en va de même, on creuse pendant des jours sans rien trouver, et tout à coup on tombe sur une zone féconde que nous aussi, nous appelons un nid.

La commission décida de commencer ses travaux dans cette même région et de reprendre le front des fouilles antérieures de M. le docteur Morlet dans cette tranchée ouest. Elle stipula toutefois, qu'il ne serait pas tenu compte des objets qui pourraient être trouvés dans les 20 ou 30 premiers centimètres d'avance dans la fouille.

Dès le début du travail on délimita le front de fouille par deux rampes vertes, dont M. Reimbal et moi nous mesurâmes l'intervalle qui était de 2 m 50. Vers la fin de la journée les rampes vertes avaient disparu qu'avaient été rebâties. La commission a alors décidé de ce front de fouilles ne mesurer que 2 m 20. Ce front alla en se rétrécissant et lorsque la tranchée fut avancée de deux mètres, il ne mesurait plus qu'environ 1 m 20. Cette dernière mesure ne l'a pas vérifiée.

Cet endroit était donc présenté comme un nid si bien que la commission décida de ne pas tenir compte des 30 ou 40 centimètres d'avance dans la fouille. Or, que donne ce nid sur deux mètres d'avance dans la fouille? Le rapport va nous le dire.

A peu près au contact de la couche 1, furent recueillies 3 petites « boules » inventoriées n. 1, 2, 3 et 4 et un objet en cuivre inventorié n. 5. Après examen, ce n. 5 fut relégué.

Malgré qu'il est inexact que l'objet en cuivre inventorié n. 5 fut relégué, il est resté au sein de la commission et fut le seul objet qui ait été relégué à peu près au contact de la couche 1. Il a été trouvé dans la TERRE DE PELE. PERSONNE NE L'A VU IN SITU.

L'amarande et le bouton

Le lendemain, dimanche 6 novembre, la Commission se réunira à 9 heures à Glazol. Après avoir constaté que les différents éléments de la notice déposés la veille sur les fronts de fouilles n'étaient pas en place, elle se mit, toujours en deux équipes, le travail dans les mêmes tranchées.

La veille au soir au moment d'arrêter les travaux, on avait remarqué dans la tranchée ouest à la base de la couche 2, une poche de terre plus meuble dans laquelle se trouvait un objet en bronze inventorié n. 6. Cet objet se trouvait dans la partie supérieure de la couche 2.

Après avoir constaté que les différents éléments de la notice déposés la veille sur les fronts de fouilles n'étaient pas en place, elle se mit, toujours en deux équipes, le travail dans les mêmes tranchées.

La veille au soir au moment d'arrêter les travaux, on avait remarqué dans la tranchée ouest à la base de la couche 2, une poche de terre plus meuble dans laquelle se trouvait un objet en bronze inventorié n. 6. Cet objet se trouvait dans la partie supérieure de la couche 2.

Après avoir constaté que les différents éléments de la notice déposés la veille sur les fronts de fouilles n'étaient pas en place, elle se mit, toujours en deux équipes, le travail dans les mêmes tranchées.

La veille au soir au moment d'arrêter les travaux, on avait remarqué dans la tranchée ouest à la base de la couche 2, une poche de terre plus meuble dans laquelle se trouvait un objet en bronze inventorié n. 6. Cet objet se trouvait dans la partie supérieure de la couche 2.

Après avoir constaté que les différents éléments de la notice déposés la veille sur les fronts de fouilles n'étaient pas en place, elle se mit, toujours en deux équipes, le travail dans les mêmes tranchées.

La veille au soir au moment d'arrêter les travaux, on avait remarqué dans la tranchée ouest à la base de la couche 2, une poche de terre plus meuble dans laquelle se trouvait un objet en bronze inventorié n. 6. Cet objet se trouvait dans la partie supérieure de la couche 2.

Après avoir constaté que les différents éléments de la notice déposés la veille sur les fronts de fouilles n'étaient pas en place, elle se mit, toujours en deux équipes, le travail dans les mêmes tranchées.

La veille au soir au moment d'arrêter les travaux, on avait remarqué dans la tranchée ouest à la base de la couche 2, une poche de terre plus meuble dans laquelle se trouvait un objet en bronze inventorié n. 6. Cet objet se trouvait dans la partie supérieure de la couche 2.

nité de la terre végétale, laquelle était enlevée par mottes à la bêche. J'étais allé déjeuner pendant la découverte de cet objet. Quand le relevé sur place je me mis à voir la trouvaille, ce qui me fut refusé en raison de l'incident survenu à l'Idole découverte le matin. Car il faut noter que l'objet dont il est question ici fut trouvé après le repas de midi des enquêteurs, donc vers 14 h 1/2, alors que le matin on avait trouvé le galet et l'Idole dont il va être question bientôt. Le galet fut découvert à 10 h 50 et l'Idole à 11 h 10. Le rapport ne suit donc pas un ordre chronologique rigoureux.

Le galet et l'Idole

Pendant ce temps, la première équipe continuait la fouille commencée dans la tranchée ouest. Elle rencontra bientôt, vers la base de la couche 2, un galet plat ovale, reposant presque verticalement sur sa tranche (inventorié n. 7).

Peu après, dans cette même couche, à environ 25 centimètres de profondeur, on découvrit une « Idole » en céramique blanche et qui se trouvait dans la couche 2 (inventorié n. 8). Elle avait laissé dans l'argile jaune une empreinte négative que l'on chercha à conserver en enlevant d'un seul morceau tout le bloc de terre où elle se trouvait imprimée. Malheureusement quand on voulut le soit transporter en bloc il se fendit et tomba en miettes.

Le galet se trouvait bien dans la position et l'aspect décrits. Mais au moment où M. Forrer le dégagea de la tranchée il laissa après lui une empreinte bien nette, comme est la boîte d'une mallette. M. Forrer s'amusait même plusieurs fois à la remettre en place, puis à le retirer de son étau. Le regrette qu'on n'ait pas tenu compte de cette circonstance pour expliquer l'introduction de l'Objet sur le haut.

Passons à l'Idole. Elle se trouvait à environ 25 centimètres et non à vingt-cinq centimètres de la couche 2. Elle se trouvait dans la couche 2. Elle se trouvait dans la couche 2.

Après avoir constaté que les différents éléments de la notice déposés la veille sur les fronts de fouilles n'étaient pas en place, elle se mit, toujours en deux équipes, le travail dans les mêmes tranchées.

L'amarande et le bouton

Le lendemain, dimanche 6 novembre, la Commission se réunira à 9 heures à Glazol. Après avoir constaté que les différents éléments de la notice déposés la veille sur les fronts de fouilles n'étaient pas en place, elle se mit, toujours en deux équipes, le travail dans les mêmes tranchées.

La veille au soir au moment d'arrêter les travaux, on avait remarqué dans la tranchée ouest à la base de la couche 2, une poche de terre plus meuble dans laquelle se trouvait un objet en bronze inventorié n. 6. Cet objet se trouvait dans la partie supérieure de la couche 2.

Après avoir constaté que les différents éléments de la notice déposés la veille sur les fronts de fouilles n'étaient pas en place, elle se mit, toujours en deux équipes, le travail dans les mêmes tranchées.

La veille au soir au moment d'arrêter les travaux, on avait remarqué dans la tranchée ouest à la base de la couche 2, une poche de terre plus meuble dans laquelle se trouvait un objet en bronze inventorié n. 6. Cet objet se trouvait dans la partie supérieure de la couche 2.

Après avoir constaté que les différents éléments de la notice déposés la veille sur les fronts de fouilles n'étaient pas en place, elle se mit, toujours en deux équipes, le travail dans les mêmes tranchées.

La veille au soir au moment d'arrêter les travaux, on avait remarqué dans la tranchée ouest à la base de la couche 2, une poche de terre plus meuble dans laquelle se trouvait un objet en bronze inventorié n. 6. Cet objet se trouvait dans la partie supérieure de la couche 2.

Après avoir constaté que les différents éléments de la notice déposés la veille sur les fronts de fouilles n'étaient pas en place, elle se mit, toujours en deux équipes, le travail dans les mêmes tranchées.

La veille au soir au moment d'arrêter les travaux, on avait remarqué dans la tranchée ouest à la base de la couche 2, une poche de terre plus meuble dans laquelle se trouvait un objet en bronze inventorié n. 6. Cet objet se trouvait dans la partie supérieure de la couche 2.

Après avoir constaté que les différents éléments de la notice déposés la veille sur les fronts de fouilles n'étaient pas en place, elle se mit, toujours en deux équipes, le travail dans les mêmes tranchées.

La veille au soir au moment d'arrêter les travaux, on avait remarqué dans la tranchée ouest à la base de la couche 2, une poche de terre plus meuble dans laquelle se trouvait un objet en bronze inventorié n. 6. Cet objet se trouvait dans la partie supérieure de la couche 2.

Après avoir constaté que les différents éléments de la notice déposés la veille sur les fronts de fouilles n'étaient pas en place, elle se mit, toujours en deux équipes, le travail dans les mêmes tranchées.

La veille au soir au moment d'arrêter les travaux, on avait remarqué dans la tranchée ouest à la base de la couche 2, une poche de terre plus meuble dans laquelle se trouvait un objet en bronze inventorié n. 6. Cet objet se trouvait dans la partie supérieure de la couche 2.

Etant donné la technique spéciale de dégage- ment et l'enlèvement de ce genre d'objets à Glazol, M. le docteur Morlet fut prié de procéder au dégage- ment de cette brique et M. E. Fradin de l'enlever avec une bêche. Pour employer une expression chère aux enquêteurs, je n'incline ni ne confirme, mais moi qui suis avec attention chacun de leurs gestes, j'affirme n'avoir rien vu de cette description toutfais, rien, sinon ce que j'ai dit dans mon rapport particulier. Et la commission elle-même ne devait pas être très formelle dans sa conviction. Jusqu'à 24 novembre l'un de ses membres m'adressait une lettre et me retransmettait ces deux phrases.

Mon chère collègue, vous m'avez promis un rapport sur les assemblés de Glazol. Je vous serai infiniment reconnaissant de vouloir bien me l'adresser si possible. Pourriez-vous me dire exactement, et joindre un croquis puisque vous avez fait un relevé exact, à quel vous avez constaté lors de l'exhumation de la brique à inscriptions?

Naturellement, j'ai donné suite à ce vœu et le sais que mon fragment de rapport a été mentionné pendant les jours qui ont précédé la situation du 15 décembre.

On vient de voir que la brique (n. 1) était immédiatement surmontée d'une couche très meuble que l'on pouvait enlever à la main et qui renfermait le bloc de pierre, l'Idole n. 8, au contraire, comme on a pu le constater en enlevant la masse qui contenait son empreinte reposait dans une terre de compacité normale.

Je n'ai pas remarqué que la terre qui recouvrait immédiatement la brique fut de compacité moindre que la terre voisine et celle de tout le gisement en général. Mais à coup sûr elle n'était pas meuble. Le geste précis à l'endroit de Morlet, dissimulant la terre autour de la brique en haut en arrière et sur les côtés démontre une maîtrise que toute terre moyennement meuble eût rendu vaine et point eût été heurté de son secours pour sauver la brique d'une destruction certaine.

Je constate encore que la commission ne mentionne pas un fait qui de la plus haute importance. L'ENCASTREMENT DANS LE SOL DE LA COUCHE 2. A 112 centimètres de profondeur, soit sur la moitié de l'épaisseur de la brique posée à plat. Or c'est cette couche que la commission elle-même décrit comme suit.

Au fond la couche 2 est composée d'argile très meuble de couleur brune et la seconde immédiatement de la résistance, celle-ci oppose à la pénétration des instruments de fouilles.

La tranchée ouest ne dira plus rien. L'anneau de schiste. La couche 2 de la tranchée est devenue de plus en plus intéressante. Elle est devenue de plus en plus intéressante.

La position presque verticale de cet objet, comme celle du galet n. 7, ne peut que s'expliquer que par une habile pénétration par le haut sans enlèvement préalable de la terre voisine.

On sait ce que je dis dans mon rapport particulier au sujet de l'anneau plat en schiste inventorié n. 12. L'objet est.

Je n'avais pas dans mon bagage la planche qui m'eût permis d'inscrire sur la notice l'ENCASTREMENT DE LA MAIN ET LE BOUTON DE LA MAIN. C'est pourquoi l'ENCASTREMENT DE LA MAIN ET LE BOUTON DE LA MAIN.

D'ailleurs M. Bosch Gimpera avait discuté avec soin toute la terre environnante. L'anneau appartenait à l'anneau d'une main environ de la tranchée. A tout le monde à bien sûr, à l'abbé Favret et alors introduisant en contrebas l'Objet et faisant lever l'a fait basculer.

Or quelle est la conclusion capitale que la commission tire du fait qu'elle a vu cet anneau presque verticalement sur sa tranche? La voici.

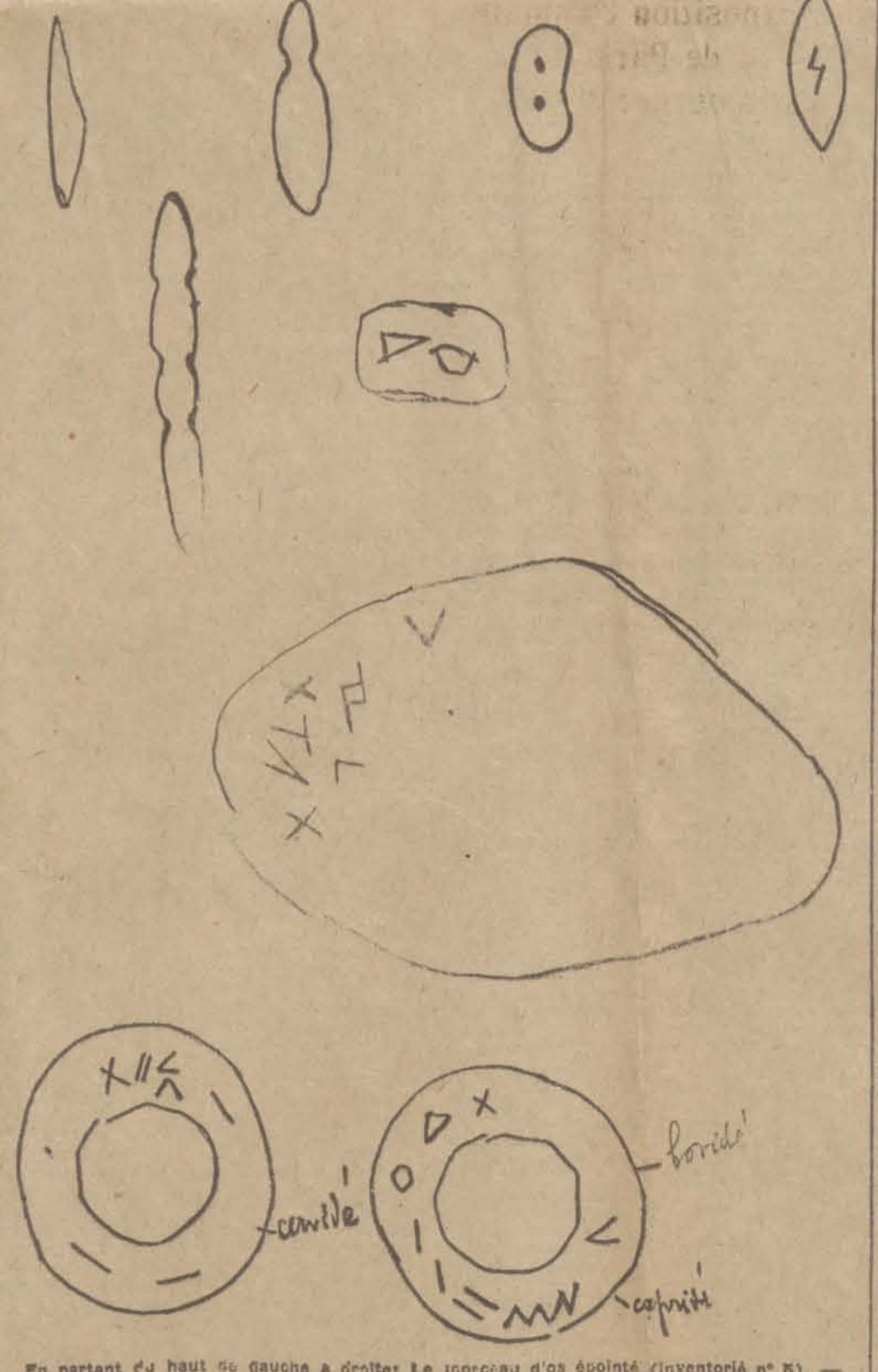
La commission, se considérant comme suffisamment autorisée à déduire alors d'autres les travaux de fouille.

Je suis maintenant bien à l'aise. L'anneau était à plat, et me servant des arguments de la commission elle-même, je déclare que le gisement de Glazol, on ne me reprochera pas de manquer de loquacité, si de m'écartant du domaine de l'homme dans la m...

La commission a exploré dans ces trois jours de fouilles extrêmement minutieuse une surface d'environ dix mètres carrés, en dehors des sondages faits à l'extérieur de l'enceinte.

Au cours des travaux de la matinée, on avait retrouvé à la surface du sol un caillou gravé. Il y a lieu de croire qu'il provenait du bloc de terre où visait l'Idole n. 8 découverte la veille.

On ne voit pas pourquoi dans des sépultures mégalithiques comme nos molières DEUX (1014) DES seulement ont été explorés partiellement.



En partant d'en haut de gauche à droite: Le morceau d'os époineté (inventorié n. 5). — La pendeloque. — Le bouton. — L'amarande. — La gousse. — Le caillou trouvé à fleur de terre. — Le galet à avant-train de corvidé. — Les deux faces de l'anneau de schiste.

J'avoue qu'elle m'a produit grande impression la vue de ces deux molaires supérieures, l'une gauche, l'autre droite, de forme et de fonction absolument symétriques, garantissant leur origine commune avec au moins la même certitude que les empreintes digitales.

Elles ont leurs cuspidés abrasées par un usage symétrique. Les spécialistes savent que les affections dentaires s'attaquent très fréquemment aux éléments symétriques. Pourquoi celles-ci n'auraient-elles pas été les seules dents restantes du porteur?

Les racines

Seuls, deux briques et un vase portent les marques de racines qui les ont perforés ou s'y sont incrustées.

Et celle, grosse comme mon petit doigt qui a si malheureusement mutilé l'Idole, et qui se naît la lourde niche de terre suspendue à la voûte de terre surplombante?

Les analyses

Toutes ces différentes remarques incitent la commission à demander avec plus d'insistance encore les autorisations nécessaires pour faire procéder à des analyses.

M. le docteur Morlet, présent, a dit alors y consentir. Depuis, M. le ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts a donné les autorisations nécessaires. M. Peyrony avait reçu mission de la commission de faire les prélèvements utiles.

Les organismes scientifiques choisis étaient les laboratoires de la Sorbonne et de l'École des mines. Mais différentes difficultés soulevées depuis, qui ne sont le fait ni de la commission, ni du ministre, n'ont pas permis de réaliser ce vœu.

Ces laboratoires ne relèvent-ils pas de l'Université de Paris? Et le recteur de l'Université n'est-ce pas le ministre lui-même?

Bizarre, il est à remarquer que c'est le seul passage que le rapport consacre à la nature des objets exhumés. Il est eût si intéressant cependant d'apprendre leur avis sur chacun d'eux en tant que objets.

Les pétitions de principe

J'en ai déjà signalé une à propos des dents d'ivoire.

En voici une deuxième: Certains anneaux de schiste semblent avoir été taillés par éclats ou copeaux, comme du reste les bracelets et les anneaux en schiste de Montcombroux (Allier), auxquels on les a comparés et que l'on attribue à l'âge des métaux. Sur ceux-ci, en effet (et également sur les nodules, déchets de fabrication), on remarque des traces d'un outil de métal.

Voilà donc des anneaux qui sont coupés au couteau parce qu'ils ressemblent à d'autres anneaux qu'on attribue à l'âge des métaux!

Le confiteur de M. Peyrony en contient deux beaux exemples.

Le conservateur du musée des Eyzies avait, le 25 septembre dernier pratiqué une fouille qui l'avait fait conclure à l'authenticité du gisement. Dans l'annexe du rapport, qui porte la date du 7 novembre, M. Peyrony dit en parlant de son expérience antérieure.

Il fut troué de menus objets dont nous n'avons pu vérifier l'emplacement exact, mais qui provenaient de la couche jaune n° 2 qui ne paraissait pas remaniée très récemment.

Toutes les personnes présentes à ce moment-là furent d'avis que les pièces découvertes avaient été enfouies à une époque impossible à préciser, mais, bien entendu, elles ne pouvaient avoir été que si la couche qui les recelait existait déjà.

Or, cette dernière est de formation géologique holocène ou actuelle.

Il n'était donc impossible, pour cette raison géologique et pour la raison archéologique exprimée plus haut, de situer l'enfouissement de ces objets à une date ancienne, géologiquement parlant.

Evidemment pour enfouir un objet il faut que la réceptacle existe. Mais parce que toutes les personnes présentes à ce moment-là, sont d'avis que les objets ont été enfoués, s'en suit-il qu'ils l'aient été réellement? C'est admettre comme acquis précisément le point en litige.

La fin de la lettre est de la même qualité:

J'avoue aujourd'hui que je m'étais trompé, et cela parce que je m'étais lancé dans une voie où mon imagination avait joué un plus grand rôle que ma compétence.

Il ne m'en coûte nullement de la reconnaître, puisque c'est l'expression de la vérité.

M. Peyrony peut être convaincu qu'il est dans la vérité tout en faisant erreur. Cela nous arrive tous les jours. Et M. Peyrony lui-même en sait quelque chose.

Plaçons ici un petit souvenir personnel.

Le dimanche 6 novembre, au soir, je remontai la côte des Duranthes en compagnie de deux membres de la commission. A l'un d'eux, avec qui j'ai visité jadis les grottes de l'Arrière, je dis: « Si j'avais eu l'aveu des biceps d'argile la moitié des preuves d'authenticité que je vois à Gizeh, eh bien, ça me ferait du bien. » — Vous n'y croyez pas? — me demanda mon interlocuteur. « Pardon, moi j'y crois, mais je n'arrive pas à faire partager ma conviction autour de moi. — donnez-moi donc la preuve qu'ils sont authentiques, vous me rendez service. » Or me répondit le professeur le n'en ai pas d'autre que l'argument de sentiment!

Et voilà la valeur scientifique des arguments dont se servent des savants qui commentent des phrases comme celles-ci:

Le débat a complètement dévié du seul terrain sur lequel il aurait dû rester: celui d'une discussion scientifique dans la stricte discipline scientifique, par des hommes dont la discipline scientifique est l'expression morale journalière.

Et la phrase s'achève dans ce regret: De telles discussions ne devraient pas dépasser les limites du préalable.

Ici je suis de l'avis de mon excellent collègue Félix Heugault: « Nous devrions, quand nous croyons tenir la vérité, nous attacher à la rendre si évidente qu'elle soit acceptée de tous. »

Et je l'invite à nous rencontrer à Gizeh avec les 600 membres de la Société préhistorique de Nîmes mis en défiance comme je l'étais moi-même, à la vue d'une brique en terre décourue. Onand ils en auront vu d'exhumés quelques-uns, leur esprit unanimement passera dans l'autre camp. Rien n'est dangereux comme un diagnostic à 400 kilomètres de distance.

L'attention de la commission a été attirée sur une pierre gravée faisant partie de l'appareil météorologique du four de Gizeh, situé à quelques mètres devant la maison habitée par la famille Fradin.

Sans vouloir en tirer aucune conclusion elle eût cependant été nécessaire de signaler cette coïncidence étrange.

Cette pierre, roche primitive au péche strié, n'est, bien sûr, la gravure d'une tête d'homme vue de profil.

Le four remonte à environ trois quarts de siècle.

Interrogés sur l'existence de cette gravure, MM. Fradin disent ne l'avoir jamais remarquée.

La commission croit devoir rappeler que l'histoire de l'archéologie, comme celle d'autres sciences, — pour toutes les époques, — a enregistré de nombreuses mésaventures (certaines gravures paléolithiques, âge de la corne en Suisse, vases et statuettes de Spiennes, vases moabites, etc.) C'est pourquoi elle avait le devoir de s'environner de toutes les précautions possibles.

J'ai longuement considéré cette gravure (?) et je l'ai prise pour un jeu de la nature, précisé par le couteau amulé de quelque désœuvré dominical. La tête d'animal n'est pas plus nette que les têtes d'animaux que dessinent parfois les nuages: trois traits qui se coupent et deux cercles approximatifs, dont l'un ferait l'œil et l'autre le naseau. Le tout est surmonté de volutes en nuage qui pourraient figurer d'in vraisemblables bois de cervidé. Le passant

qui la regarde s'amuse au moyen de crayons ou de cailloux à parfaire la ressemblance. J'en sais un qui l'a fait pendant notre séjour à Gizeh.

La commission a tout à fait raison de ne pas vouloir tirer de conclusion de cette pierre gravée, et malgré toute ma déférence pour les hautes personnalités qui la composent, je ne puis m'empêcher de qualifier de puériles les lignes qu'elle consacre à ce « four » et les explications qu'elle donne pour les excuser.

Les journaux se sont emparés de ce passage du rapport pour annoncer que les enquêteurs avaient évalué l'âge du gisement à 75 ans. Il n'en est rien. Ces messieurs, très prudents, ont conclu à la non-ancienneté. Qu'est-ce que non-ancien pour un préhistorien travaillant dans nos contrées? Une époque que l'on peut situer entre zéro et deux mille ans. Ah! s'ils avaient dit trois quarts de siècle... Mais la plus belle femme du monde...

TRICOT-ROYER.

Quelques instants avec une sociétaire de la Comédie française

Interview de Mme Marie Thérèse Piérat

Paris, 28 décembre.

La Comédie-Française est en ce moment à l'ordre du jour, mais je n'entretiendrai pas mes lecteurs des questions intérieures qui s'y débattent. Je leur donnerai aujourd'hui les opinions d'une des plus charmantes artistes de ce théâtre, une des artistes les plus aimées du public, les opinions de Mme Marie-Thérèse Piérat sur « le théâtre contemporain et l'art de la comédienne ».

Mme Piérat a bien voulu me recevoir dans l'hôtel qu'elle occupe, place Maiesherbes. J'y fus introduit dans un salon-atelier, celui de son mari, le peintre de grand talent bien connu, M. Guirand de Scavoia. D'un côté de la pièce spacieuse, où j'ai pu admirer quelques toiles du maître, il y a un théâtre minuscule. Atmosphère très « artiste », où j'eus le plaisir d'un entretien des plus agréables.

Rappelons que Mme Piérat débuta à l'Odéon en sortant du Conservatoire, qu'elle y créa une pièce de Capus et qu'elle entra au Théâtre Français en 1902, où elle joua pour la première fois « L'Autre Danger », de Maurice Donnay.

« J'ai joué ensuite, me dit ma gracieuse interlocutrice, « Blanchette », de Brieux; « Notre Jeunesse », de Capus, et puis « Les Marionnettes », de Pierre Wolff. J'ai créé « La Marche Nuptiale », de Henry Bataille, « Aimer », de Paul Géraudy; plus récemment, « La Reprise », de Maurice Donnay, « Le Cœur partagé », de Lucien Ménéard, et puis « Lorenzaccio », d'Alfred de Musset.

« J'ai joué à l'étranger un peu partout: en Russie, en Espagne, en Autriche, en Angleterre, en Belgique, en Amérique du Sud.

« J'ai plutôt interprété des pièces modernes, mais également du Molière, ainsi que « Phèdre » et « Britannicus ». J'ai joué du romantique: « Donna Sol » de « Hernani ».



Mme PIÉRAT

« Au Français, j'ai créé également « Monna Vanna », pièce que j'aime beaucoup, type de la pièce de pensée et de pensée intense. Il y a chez votre Maeterlinck une poésie qui est un enchantement. Maeterlinck est un poète et des idées philosophiques exprimées par un poète sont un régal rare pour l'interprète.

« Parmi les auteurs modernes, j'aime surtout Bataille, Géraudy, Bernstein et Lucien Bernard.

L'ART DE LA COMÉDIENNE MODERNE

« En ce qui concerne l'art de la comédienne, me répondit Mme Piérat, à qui je posais une question sur ce sujet, je ne recherche en ce qui me concerne, aucun « effet ». Il ne faut pas rechercher l'effet. L'effet doit sortir de la sensibilité même de l'artiste. C'est l'expression que nous donnons à la pensée qui doit amener les effets. La voix elle-même est un instrument passif de la comédienne. C'est dans la sensibilité et la force de la pensée, sa force expressive, qui réside tout l'art de l'actrice. L'expression verbale et la part du geste doivent passer au deuxième plan dans le théâtre moderne. Je ne sais pas moi-même quels gestes je fais; je serais fort embarrassée de vous les décrire, d'autant plus qu'ils ne sont jamais les mêmes.

« Quant à l'art de se grimer à la scène, je vous dirai que je me maquille à peine plus qu'à la ville. Pour les hommes, l'art de se grimer a une grande importance, parce qu'ils se font des « têtes ». Mais les femmes n'ont pas de « têtes » à se faire, à moins de jouer des « vieilles ».

« Le maquillage aurait d'ailleurs un autre inconvénient. En effet, ce qui est intéressant chez une comédienne sensible, c'est quelle change, elle pâlit, elle rougit, et je cacherais les expressions que je veux rendre, si je cachais mon visage sous un masque de fard. Quand une artiste veut être rare dans ses interprétations, il faut qu'elle fasse bon marché du côté physique. Vouloir être jolie en scène, c'est cesser de vouloir rester un être humain.

IMPRESSIONS

« Cette année, la saison du Théâtre Français a débuté d'une façon splendide, car « Lorenzaccio » a été un gros succès d'argent. Ce qui n'a rien et n'enlève rien, au contraire, au mérite des acteurs.

« Depuis longtemps déjà je me trouve cataloguée dans les rôles dramatiques. Ce qui ne signifie point que je n'aimerais pas des rôles de fantaisie... mais cela ne se trouve plus: le public m'a connue, au cours des années que j'ai passées au Français, dans un genre dont il ne pourrait sans déplaisir me voir sortir.

Répondant à d'autres questions, Mme Piérat me dit encore:

« Je considère qu'à notre époque il faut donner le moins d'importance possible au verbalisme. Il faut ne pas être monotone, mais il faut que l'essentiel vienne de la pensée et de la pensée seulement. Moi-même je pousse l'interprétation de mes rôles jusqu'à vivre complètement dans l'âme de mes personnages. Je m'identifie avec eux, je m'anime avec eux, je souffre avec eux. Je comprends donc surtout l'art de l'interprète moderne en toutes les formes, en tous les aspects de la sensibilité, que ce soit de la sensibilité douloureuse ou de la sensibilité gaie. La physionomie joue souvent son plus grand rôle dans une quasi-immobilité. Les yeux et, vous ne me croirez peut-être pas: la peau, ont une part plus grande que les grimaces dans notre art. On ne fait plus de grimaces dans le théâtre moderne. Le public sait cela et cela crée une ambiance.

LE PUBLIC BELGE

« J'ai joué beaucoup, je vous l'ai dit, avec Mme Marie-Thérèse Piérat, en Belgique: à Bruxelles, au Théâtre du Parc et aux Galeries, à Anvers, dans divers théâtres et théâtres de cercles, à Liège, Gand, etc. Et j'aime énormément le public belge qui est un public excellent. C'est le meilleur « public étranger », si je puis l'appeler public étranger, car le public belge a en Belgique la même formation intellectuelle qu'en France, et pour moi, jouer en Belgique, ou jouer en France, c'est la même chose. Car votre public « comprend » si bien et l'on ne peut en dire autant des publics d'autres pays qui sentent nos interprétations à travers une autre conception cérébrale, selon leurs âmes de races différentes. Et tout est là: l'ambiance.»

Willems de Loria.

L'Exposition coloniale de Paris est ajournée à 1931

Paris, 28 décembre. — On sait que le Comité exécutif de l'Exposition coloniale de Paris, estimant que les travaux préparatoires étaient insuffisamment avancés pour que l'on puisse espérer être prêt à la date primitivement fixée, avait décidé de demander au gouvernement français la remise de celle-ci.

C'est dans ce but qu'a paru hier à l'Officiel français la loi permettant au gouvernement de retarder jusqu'en 1931 l'ouverture de l'exposition.

Nous croyons savoir que c'est cette dernière date qui sera choisie et que, par conséquent, elle ne coïncidera plus avec l'exposition coloniale organisée en Belgique à l'occasion du centenaire de l'indépendance.

Une grande soirée artistique

Sera organisée le 2 février prochain au profit de la section d'Anvers de la Mutualité Hôtelière de Belgique

La section d'Anvers de l'Amicale du Personnel des Hôtels, Restaurants et Cafés de Belgique, placée sous la présidence d'honneur de M. Georges Marquet père, organisera, le 2 février prochain, une grande soirée artistique, au profit de la Mutualité Hôtelière de Belgique, section d'Anvers.

L'Amicale du Personnel des Hôtels, Restaurants et Cafés de Belgique, dont le but, évidemment louable (placement gratuit, échange de personnel avec l'étranger et apprentissage, protection du personnel de l'hôtellerie dans toutes les localités du pays) a largement été atteint, au grand profit de l'industrie hôtelière nationale, s'est en effet complétée d'une société de secours mutuels.

Cette initiative des plus heureuses marque le grand souci de prévoyance sociale dont sont animés les organisateurs et dirigeants de l'Amicale.

La grande soirée artistique sera agrémentée d'un spectacle concert suivi de bal, et remportera sans nul doute un retentissant succès, tant par son superbe programme artistique que par la grande portée morale de sa signification.

La fête se déroulera dans les somptueux salons du Chantilly et M. Charles Bogars, de l'Opéra royal flamand, en assumera la direction artistique.

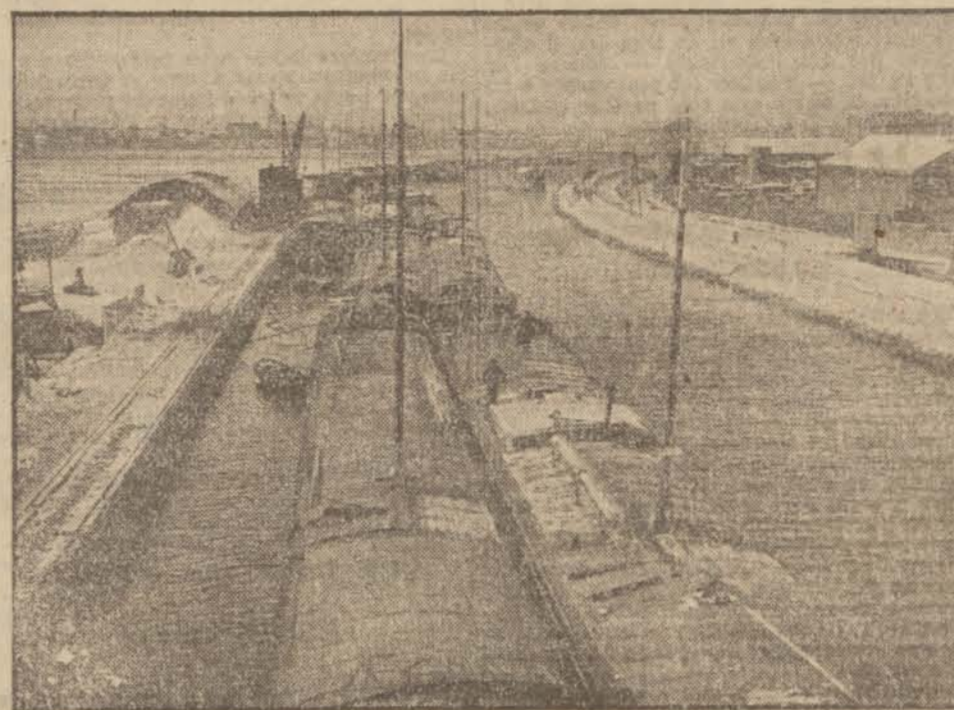
Prêteront également leur bienveillant concours à cette fête: Mme Alice Plato, de l'Opéra royal flamand; Mme Valentine Serbouloff, cantatrice russe; Mlle Eckstone, première danseuse; M. Joseph Sterkens, ténor; M. Milly Kinsky, premier danseur; M. Maurice Vermeirans, chef d'orchestre de l'Opéra royal flamand.

Cartes d'entrée: fr. 20, en vente au Chantilly, tél. 313,31; et au Grand Hôtel, tél. 313,80.

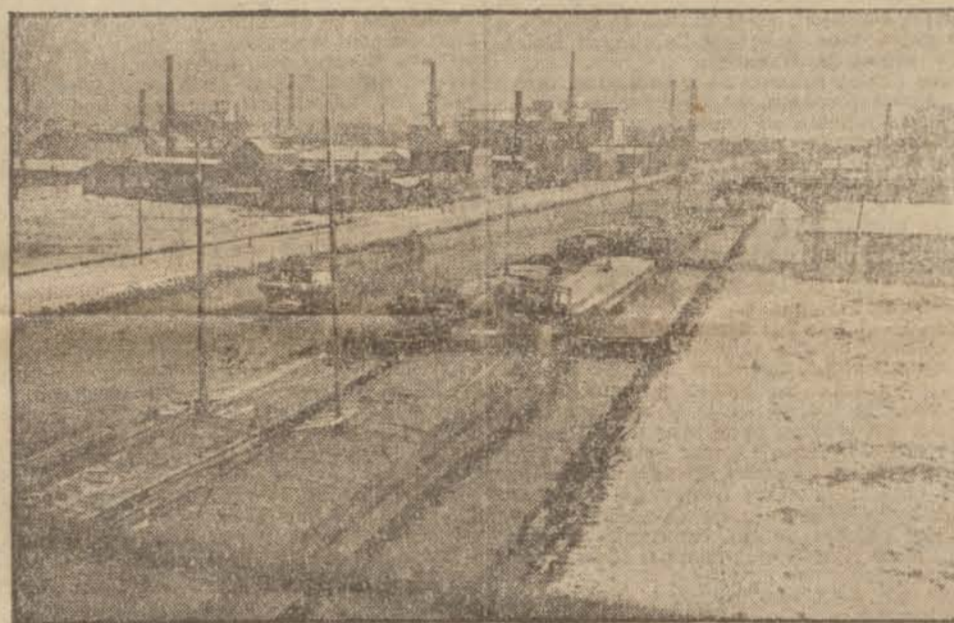
LA NEIGE A ANVERS



UN COIN DE BANLIEUE PRES DE ZURENBORG.



LE CANAL DE LA CAMPINE



Un autre aspect du canal avec, dans le fond, les grandes cimenteries de Beersse.

ECHOS & NOUVELLES

LE TEMPS QU'IL FAIT

Le bulletin météorologique nous annonce un temps relativement agréable pour terminer l'année. Et il ne s'agit pas d'être trop exigeant. Temps présumé: persistance des vents d'est modérés, généralement beau, froid, gelée nocturne. La température d'hier était: —12 à Riga, —8 à Copenhague, —6 à Vienne, —5 à Bruxelles, Stockholm et Utrecht, —4 à Budapest et Berne, —3 à Paris, —1 à Londres.

LES EXAMENS AU PORT

Au mois de février prochain s'ouvrira une session d'examen pour l'obtention du brevet de candidat lieutenant au port d'Anvers.

JOHN GOVAERTS, Joaillier-Orfèvre, 17, r. Lays

BUREAUX FERMES

A l'occasion du Nouvel An, les bureaux de l'Hôtel de ville seront fermés le lundi 2 janvier. Seuls, les bureaux de l'état civil et de la population seront ouverts de 9 à 11 heures, pour les déclarations de naissances et de décès. Les bibliothèques resteront ouvertes, elles aussi, de 9 heures à midi.

LE NOUVEL AN A L'HOTEL DE VILLE

On nous communique de l'Hôtel de ville que le bourgmestre ne recevra pas à l'occasion du Nouvel An.

LE NOUVEL AN AU PORT

A l'occasion des fêtes du Nouvel An, les bureaux du service des quais et hangars, rue des Serments, 6, seront fermés le lundi 2 janvier 1928, à midi.

LA NEIGE ET LE CHEMIN DE FER

La perturbation du service ferroviaire par la chute de neige a causé par-ci par-là quelques petits incidents tragico-comiques, dont le suivant: A Boom, mercredi matin, les voyageurs qui attendaient le train de 9 h. 20 à destination d'Anvers, n'ont pu se faire délivrer des coupons, faute d'employés aux guichets. Ils ont dû s'embarquer sans tickets et faire régulariser leur situation par le garde-convoi.

Celui-ci voulut appliquer l'amende réglementaire et ce n'est que devant le nombre de voyageurs dans cette situation et grâce aux explications unanimes qu'il y renonça.

Est-ce la désorganisation du service et l'afflux naturel de besogne supplémentaire qui a entraîné cet abandon momentané du guichet par le préposé?

C'est assez compréhensible, quoique regrettable, et si les voyageurs avaient eu affaire à un garde-convoi intransigent, ils eurent été taxés fort injustement.

Il paraît d'ailleurs qu'il ne faut pas des circonstances exceptionnelles pour que le guichet des tickets soit abandonné, à Boom, à l'heure des arrêts de trains. Et cela c'est plus grave.

UNE BELLE EXPOSITION

Le public anversois ne manquera pas de se rendre, le 31 décembre prochain, à la salle des fêtes de la Ville, où le peintre Gaston Jos. Wallebaert expose ses toiles jusqu'au 15 janvier 1928. L'exposition de ce peintre, dont les œuvres sont des plus appréciées, attirera sans nul doute bon nombre d'amateurs.

LA FANCY-FAIR

La représentation de la revue «Anvers...sois», organisée par le comité de la Fancy-Fair, a obtenu jeudi un très gros et très légitime succès. La seconde représentation, qui aura lieu ce soir, à l'Opéra royal flamand, commencera à 8 heures très précises.

Dès à présent, on peut en considérer le succès comme complètement assuré.

LE BONHEUR DU JOUF

L'Exquise cigarette «Touring Club», valant fr. 4.—, est en vente partout, fr. 2,50.

NOS FIGAROS

L'Union professionnelle des patrons-coiffeurs d'Anvers a résolu, en sa dernière assemblée générale, à la majorité absolue, de fermer boutique tous les samedis soir, à 9 heures, à partir du 7 janvier prochain.

LES SŒURS SIAMOISES

Le correspondant londonien d'un journal britannique annonce, en date d'avant-hier, que les deux sœurs siamoises, Elsie et Mary Dawson, sont mortes à l'âge de douze ans, à Guy's Hospital, à Londres.

Elsie, dit-il, était beaucoup plus forte que Mary. Une opération fut tentée pour essayer de la sauver, qui démontra que les enfants avaient chacune sa propre circulation du sang. Sir Bernard Spilburg, le chirurgien, déclara qu'illes